



## MAISON DE RETRAITE *Lucie et Raymond Aubrac*

12, rue de l'hôpital 71250 SALORNAY sur GUYE

Tél : 03.85.59.44.45 / Fax : 03.85.59.45.56

Courriel : [ehpad.salornay@wanadoo.fr](mailto:ehpad.salornay@wanadoo.fr)

Site internet: <http://www.ehpad-salornay.fr>

### Compte Rendu du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du 30 AOUT 2018

- Diffusion aux élus du CVS avec convocation au CVS suivant
- Affichage dans divers espaces d'information de l'établissement
- Insertion sur le site internet

#### **Etaient présents :**

**Représentants Résidents :** Amour Victoria, Simone BOURDET, Pierre CERINI Louis CLOUZOT, Marthe DESBRIERES, Andrée DUMAS, Raymond FERRERO, Christiane GUEBEY, René JANIN, Henriette JOLIVET, Jean-Louis LAPLACE, Anne-Marie MICHAUD, Françoise MENARD, Claude MEUNIER, Marie-Louise PORNET, Thérèse PRUVOST, Odette SAVIN.

#### **Représentants des Familles et proches de résidents:**

Christiane BARRAS, Madeleine CANNILLOT, Marie-Agnès DOUARD, Suzanne LEBLANC, Nicole RAPHANEL.

#### **Représentants du personnel :**

Bruno CHEVIGNARD (Directeur), Blandine BERTHET (Animation), Marie-Christine DE VILERS (Cadre de Santé), Guillaume DESCOMBINS (Responsable Cuisine), Nathalie PERNIN (Administration) Fabienne PERRAUDIN (Uvp).

#### **Représentant le Conseil d'Administration :**

Mr FONTERAY Jean-Luc (Maire et Président du Conseil d'Administration)

**Personnes absentes excusées :** Marie-Christine De Vilers (Cadre de Santé), André George (Médecin coordonnateur), Katerine MARTIN (Psychologue)

☞ Début de la séance à 15 h 02 ouverte par le président du CVS Mr René JANIN

#### **1. Approbation du Compte Rendu du 25 Avril 2018**

Le compte rendu du précédent CVS a été approuvé, sans remarque particulière. Ce compte rendu est également consultable sur le site internet.

#### **2. Présentation du projet de travaux 2019**

**Objectif : Amélioration des conditions de travail du personnel et des conditions de vie des résidents + évolution des normes sanitaires**

#### **Projet initial (2016-2017):**

- rénovation de la lingerie + aménagement d'une salle à manger du personnel + création d'une nouvelle laverie-plonge = projet estimé par l'OPAC et ITG à 400 000 euros

#### **Projet intermédiaire (bureau d'étude 2017-2018) :**

Construction d'une nouvelle lingerie surplombée d'une nouvelle salle à manger avec nouvelle plonge et nouvel office. Aménagement de salle à manger du personnel dans l'ancien office ou au Rez de Chaussée du B1 avec possibilité d'une cuisine thérapeutique dans l'ancien office. Estimation OPAC ITG + équipements: 625 000 €  
*Mais calculs sous estimés ne prenant pas en compte une superficie suffisante pour la salle à manger et le coput de l'emprise au niveau rez-de-jardin*

## Avant projet définitif (architecte juillet 2018) :

### Coût final estimé équipements inclus :

	HT	TTC
⇒ Missions avant travaux	88 692 €	106 430 €
⇒ Travaux entreprises	580 000 €	638 000 €
⇒ Aléas et Révisions de prix	34 800 €	41 760 €
⇒ Equipements	80 000 €	96 000 €
⇒ TOTAL	783 492 €	882 190 €

### 3. Modalités de financement

- Prêt 350 000€ Amortis sur 25 ou 30 ans
- Subventions : 367 824 € Dont : CNSA / PAI ARS BFC : 264 024 €  
Conseil Département : 73 800 €  
CARSAT : 30 000 €
- Autofinancement : 164 366 €

### 3. Préparation des élections du prochain bureau du CVS

La préparation des élections sera programmée lors du prochain Conseil de la Vie Sociale

### 4. - Points d'actualité :

- Suite au départ d'Olivier DUMORTIER, présentation de Mr Guillaume DESCOMBIN, chef cuisinier, nouveau responsable de l'équipe restauration
- Voyage à la mer : 12 résidents partiront en voyage à Sérignan département de l'Hérault. Le départ est prévu le lundi 17 Septembre 2018 et le retour le vendredi 21 Septembre 2018 en fin d'après-midi. La participation par résident est de 200 €. Les mairies de Bonnay, Brandon, La Vineuse et Salornay ainsi que 2 entreprises et un particulier ont soutenu financièrement le projet.

### 5. Questions et remarques diverses :

Question1 Les travaux auront-ils un impact sur le prix de séjour?

Réponse 1 Oui mais faible car en étalement l'amortissement sur 30 ans et en bénéficiant d'au moins un tiers de subventions, l'incidence devrait être inférieure ou égale à 1€ par jour.

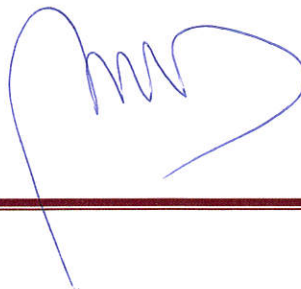
Il est précisé que les résidents, du fait de la construction de la nouvelle salle à manger pourront bénéficier de l'ancienne grande salle comme lieu de vie et d'animations quotidienne sans qu'il ne soit nécessaire d'interrompre les activités et redispser la salle pour chacun des repas

La Séance est levée à **16h30** et se poursuit par des échanges autour d'un buffet.

**La secrétaire de séance**  
**Nathalie PERNIN**



**Le directeur**  
**Bruno CHEVIGNARD**



**Le Président,**  
**René JANIN**

